Image not found or type unknown

Litige sur la fourniture d'électricité

Par **obelix france**, le **08/12/2010** à **11:02**

Bonjour,
Propriétaire d'une maison depuis 1 an, j'ai constaté des mon arrivée des baisses de tension électrique importantes. J'ai appelé EDF qui a ouvert un dossier et fais intervenir un technicien pour contrôle sur la ligne.
Il s'avère que EDF a constaté des pertes de l'ordre de 17 %, une démarche de renforcement de ligne est en cours mais les travaux ne sont toujours pas fait.
Considérant que depuis un an je paie mes factures sans qu'EDF ne remplisse ses obligations contractuelles.
J'aurais aimé savoir quels étaient les recours possibles et quels dédommagement j'étais en droit d'attendre.
En vous remerciant par avance.
Cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés